



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 2 avril 1889.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales.

Au Conseil national, M. le président Ruffly annonce la mort, survenue le matin du 30 mars, de M. le conseiller national Müller, de Zoug, député remarquable par son assiduité, qui a joué un grand rôle dans son canton, où il a rempli plusieurs fois les fonctions de landammann. L'assemblée se lève en signe de deuil. MM. Durrer, Schwander et Favon sont délégués aux obsèques de M. Müller.

MM. Hochstrasser et Python ont rapporté, au nom de la majorité de la commission, sur l'arrêté concernant l'appui financier de la Confédération à l'assurance contre la grêle. L'entrée en matière est proposée.

Le Conseil continue la discussion de la loi sur la poursuite pour dettes et faillite.

La commission du Conseil national sur les affaires du Tessin est nommée. En font partie : MM. Hæberlin (Thurgovie), Müller (Berne), Comtesse (Neuchâtel), Forrer (Zurich), Isler (Argovie), Keel (St-Gall), Théaulaz (Fribourg).

Le Conseil des Etats a voté la loi sur l'établissement de lignes télégraphiques et téléphoniques.

Une subvention de 40 %, soit 80,000 fr. au maximum, est accordée au canton de Vaud pour la correction de la Veveyse.

Le krach des métaux. — Dans cette malheureuse affaire, dit le Vaterland, la Suisse perd 875 actions de 1000 francs, dont 425 appartiennent au banquier Hentsch, à Genève. La banque des chemins de fer suisses perd 1,160,000 francs.

Postes. — Dès le 1^{er} avril, un tarif réduit au poids entrera en vigueur pour les articles de messagerie à destination des Etats-Unis d'Amérique expédiés voie de Brème ou d'Hambourg. En outre, les frais d'entrepôt en douane et d'expédition à New-York, qui sont à la charge du destinataire, seront aussi réduits en partie, dès la même date.

Berne. — L'assemblée des officiers de la 3^{me} division du landsturm, réunie dans la salle du Grand Conseil de Berne, comptait 130 participants.

M. le lieutenant-colonel Weber, commandant d'arrondissement, a souhaité la bienvenue à l'assemblée.

M. le lieutenant-colonel Wassmer, de Thoune, a présenté ensuite un rapport sur la mission et l'importance du landsturm.

Ensuite banquet au Casino.

Bâle. — Dans une assemblée convoquée par l'association des travailleurs (Arbeiterbund), il a été décidé après une vive discussion, à l'unanimité des voix, sauf trois, que l'association se joindrait aux comités de quartiers du parti conservateur et à la Société catholique pour provoquer un pétitionnement en faveur de la représentation proportionnelle. Les signatures seront recueillies dans le courant d'avril. Le nombre requis se trouvera sans doute.

— Le projet de nouvelle constitution de Bâle-Campagne a été rejeté de nouveau par le peuple. 3377 citoyens se sont prononcés contre et 2355 pour.

Grisons. — La saison d'hiver, qui touche à sa fin, a été pour Davos la meilleure dont on se souvienne. Les étrangers y ont été un peu moins nombreux qu'en 1886-87, mais ils y ont séjourné plus longtemps.

Thurgovie. — On écrit de Romanshorn à la Gazette de Thurgovie : « Il est certainement très remarquable de voir la quantité de fruits de table qui sont expédiés au dehors dans le courant de cet hiver. Depuis le commencement de février jusqu'au milieu de mars, on n'a pas expédié moins de soixante wagons pleins vers la Bavière et le Wurtemberg, c'est-à-dire 8720 quintaux pour une valeur d'au moins 50,000 fr. »

Vaud. — On signale plusieurs incendies :

A Chexbres, vendredi à minuit, un bâtiment situé au Trut et appartenant à la bourse des pauvres, a été entièrement consumé.

A Longirod, un petit bâtiment a été incendié jeudi.

Enfin à Thierrens deux maisons contiguës ont brûlé dans la nuit de vendredi à samedi. Le mobilier a été en grande partie sauvé.

— Après de brillantes plaidoiries de MM. Morel, Berdez et de Meuron, le jury a rendu un verdict de non culpabilité pour tous les accusés dans l'affaire de Sozier, unanime pour les membres du conseil d'administration, les entrepreneurs et les ouvriers, à

une majorité de six voix contre trois pour l'ingénieur Aguet.

En conséquence, la cour a prononcé la libération de tous les accusés.

Genève. — L'essai d'une élection d'après le système proportionnel qui a eu lieu dimanche soir a fort bien réussi.

Un millier de citoyens sont venus au bâtiment électoral.

Les deux candidats catholiques ont obtenu : M. le D^r Dufresne 500 voix, M. Bousser 468.

A la répartition, un candidat sur dix a été attribué au parti catholique.

— Le Tribunal de commerce, dans son audience extraordinaire de samedi matin, a prononcé la dissolution de la maison de banque Cougnard, dont le chef s'était suicidé, et a nommé trois liquidateurs judiciaires.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — L'inauguration de la tour Eiffel a eu lieu hier. Un drapeau flottait au sommet de la tour.

M. Tirard, président du ministère, a félicité M. l'ingénieur Eiffel d'avoir accompli cette œuvre grandiose, et il a exprimé l'espoir que ce sentiment sera partagé par les représentants de tous les pays qui viendront à l'Exposition.

— Le krach du Mans entraîne de nombreux désastres. Plusieurs banques et de nombreuses maisons de commerce sont atteintes et en huit jours on a compté, dit une dépêche, plus de 900 protêts. Chaque jour amène de nouvelles faillites.

L'ancien conseiller municipal Alloix avait perdu sa fortune à la suite des derniers désastres financiers.

Le malheureux, voyant s'évanouir ses dernières illusions, écrivit à l'un de ses amis, M. André, que, lorsqu'il recevrait la lettre, il aurait cessé de vivre. M. André, effrayé, courut chez le commissaire de police. Celui-ci trouva l'ancien conseiller municipal au milieu d'une mare de sang. Sa main crispée tenait encore un pistolet déchargé : la tempe droite était ouverte, une partie de la cervelle avait jailli. A ses côtés, on voyait un pistolet et une bouteille de laudanum entamée. Le malheureux respirait encore. Il n'est mort qu'après plusieurs heures d'une affreuse agonie.

Que serait la journée qui commençait? Serait-elle monotone, remplie de silence, d'ennui et de souvenirs, ou bien agitée, terrible, occupée par des interrogatoires et des confrontations?

Et le profil maigre et aristocratique du juge d'instruction passa dans l'imagination de l'écrivain, avec ses cheveux blancs, ses yeux gris de fer, son mince nez aquilin, ses oreilles de musicien : toute cette physionomie à l'expression très fine.

Une autre tête aussi se dressa, blême, les yeux clos, les joues creuses, la bouche grimaçante, et la gorge tranchée d'une longue blessure... celle que Jules Queyrat lui avait ordonné de regarder à la Morgue!

Maintenant, par la fenêtre haut placée la lumière tombait plus abondante. La nuance noire du ciel tournait au gris clair. Les nuages semblaient être remontés. Des trous se déchiraient dans le voile sombre étendu tout à l'heure partout là-haut, par lesquels du bleu s'apercevait, formant des taches, encore peu nombreuses, de teintes indécises.

La couleur d'ocre jaune dont étaient badigeonnés les murs paraissait plus franche, et des papiers, des dessins, des inscriptions étaient devenus plus visibles.

C'étaient les affiches collées par l'administration; un calendrier semainier encadré de réflexions morales placé par l'aumônier; un bonhomme gravé dans le plâtre à l'aide d'un clou; un huit avec la silhouette d'une casquette dessinée au-dessus, deux traits de chaque côté figurant les bras, deux autres, en dessous, indiquant les jambes; plus bas, cette signature qui témoignait évidemment que le porteur du nom n'appartenait pas au Jockey-Club : « Gugusse, dit l'Anguille de la Vilette. »

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 35

L'OR TYRAN

PAR
PAUL VERDUN

Ce qui était une grande privation pour Marchand, c'était de ne pouvoir prendre une pleine tasse de café noir brûlant, comme, en liberté, il en avait l'habitude, chaque matin, au saut du lit.

Il se sentait moins alerte de corps et d'esprit, sans cette liqueur magique qui active les muscles et affine les nerfs, qui fait vivre deux fois plus vite et rend plus profondes les sensations. Il était peiné de se savoir lourd, moins en possession de ses ressources.

Son ménage terminé, Marchand fit sa toilette dans la terrene en grossière terre jaune mise à sa disposition.

Il pouvait acheter à la cantine du savon de Marseille dont le mordant lui écaillait la peau. Il regrettait le savon moussieux, fleurant la verveine, dont il se servait chez lui, qui lui assouplissait les mains, et les rendait plus habiles et plus promptes à écrire. Maintenant, quand il traçait quelques lignes, il éprouvait de la raideur dans les doigts.

Et puis, pas de serviette! Un détenu n'en a pas : il pourrait s'en servir pour s'étrangler ou pour baïllonner un gardien;

donc obligation de laisser la peau se sécher toute seule ou de s'essuyer tant bien que mal avec son mouchoir.

Il achevait cette toilette rudimentaire, quand la porte de sa cellule s'ouvrit, et les condamnés, chargés, sous le nom d'auxiliaires, des services de la prison, vinrent enlever les ordures, et apporter l'eau et le pain.

Marchand pensa qu'à cette heure-là Céline se levait et donnait à la bonne, qui arrivait, ses ordres pour la journée.

A huit heures, des auxiliaires posèrent sur la tablette extérieure de la porte une gamelle pleine de soupe.

Le détenu avait obtenu du directeur de la prison, après avis favorable du médecin, la permission de composer ses repas comme il le voudrait et de les prendre aux heures où l'on a coutume de manger dans la vie libre. Mais comme la charcuterie, les œufs durs, le fromage qu'il pouvait se procurer à la cantine pour son déjeuner de midi, ne formaient que des aliments froids, il avait pris l'habitude de manger chaque matin sa soupe de prisonnier, parce qu'elle le réchauffait.

On ne laisse aux détenus ni couteaux, ni instruments en métal. La cuiller dont ils se servent est en bois.

Le romancier ne pouvait s'y accoutumer. Chaque fois qu'il en usait, cela lui paraissait nouveau. Il avait de la peine à surmonter le dégoût qui s'emparait de lui à la vue du bois noir qui, malgré les lavages réitérés, semblait sale, et au contact mou et gras qu'il produisait sur les lèvres.

Après avoir mangé, Marchand, suivant la prescription du règlement affiché contre le mur, plaça sa gamelle sur la planche située devant le vasistas de sa porte; puis il roula une cigarette, l'alluma, et se promena de long en large dans sa cellule, en étouffant le bruit de ses pas.

LE

te sorte,

[130]

SERIE
VAUD, BULLE
n du Carême :
ch, stockfish, mer-
s, marchandises fraîches
et grand choix de
utaires.

[131]

indisputable
SOLUBLE
rque
UNGLI
rich
COLAT
s et en poudre

aufour
e La Tour-de-
t dès le 28 mars.
YENNI, tuilier.

aufour
Bulle est ouvert dès
onneau.
RICH frères, tuiliers.

NES BLANCHES
Prix avantageux.
RBEY-ROCHAT,
anche, Bull.

[84]

uer :
rochain, dans la maison
second étage, au ap-
pièces.
re Dupré, à Bulle.

[211]

endre :
on état, pouvant se trans-
abitation.
oulangerie GLASSON, à
Bulle.

[212]

ssette.
e poussette neuve pour
au du journal.

[194]

000 pieds de bon **foin**
regain, à consommer
ANDREY, à Montmaffrey,

[204]

laryngien.
haleine.
t par correspondance de
à Glaris que je dois la
rre laryngien avec en-
gement, courte haleine,
gorge. Lucerne, juillet
nn, gendarme.

[203]

UX, horloger,
DE-TRÈME
habillages garantis
uterie et lunetterie.

[196]

uer :
t de 5 pièces au rez-de-
Castella, en ville.
re Dupré, à Bulle.

[495]

00 pieds de **foin**, 300
pieds de **regain** de pre-
pieds de **foin maigre**,

BEYELER, bûcheron, à
Bulle.

[197]

z, imprimeur-éditeur.

C'est le second suicide que l'on signale au Mans depuis le commencement de la débâcle.

Allemagne. — D'après des avis de Samoa, pendant un ouragan terrible, les vaisseaux allemands *Adler*, *Olga*, *Eleer*, et les vaisseaux américains *Trenton*, *Vandalia* et *Nipsie* ont été jetés sur des récifs et totalement naufragés.

L'*Eber* et l'*Adler* sont complètement perdus. Le premier de ces navires a 70 morts, le second 20. L'*Olga* s'est échouée à la côte; son équipage est en sûreté.

Les trois navires de guerre américains sont complètement perdus. Il en est de même de toutes les embarcations marchandes qui se trouvaient, au moment de la tempête, dans le port de Samoa.

Il y a une quinzaine de morts parmi les équipages américains.

Belgique. — Le paquebot belge la *Comtesse de Flandre* avait quitté Ostende vendredi matin, allant à Douvres. A la suite du brouillard, une collision s'est produite avec la *Princesse Henriette*, autre paquebot belge provenant de Douvres. La chaudière du premier paquebot a éclaté et le navire a sombré. Le capitaine et quatorze matelots ou passagers ont péri. La *Princesse Henriette* est rentrée dans la nuit à Ostende avec des avaries légères.

Des passagers de la *Comtesse de Flandres*, un seul a pu être sauvé; c'est le prince Napoléon.

Il avait quitté Prangins, il y a peu de temps, allant en Angleterre.

— Une véritable fièvre de spéculation désole depuis bientôt deux mois la place d'Anvers. Les plus grandes maisons de commerce ont abandonné le vieux et patriarcal système qui consistait à vendre ou à acheter avec l'intention de fournir ou de prendre livraison à l'échéance. Ce sont de véritables paris qui s'engagent sur le cours des principales denrées, et la plupart de ces « opérations » se terminent par des règlements de différences.

Or, la chance n'a guère souri jusqu'ici aux spéculateurs. On évalue à plus de cent millions les différences payées aux Américains depuis deux mois par le commerce anversoise engagé à la hausse sur les grains.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Dans sa séance du 27 mars courant, le Conseil d'Etat a chargé M. B. Vonlanthen, 1^{er} secrétaire de la Direction de l'Instruction publique, de l'inspection des écoles secondaires et des écoles régionales, ces dernières de concert avec l'inspecteur scolaire de l'arrondissement respectif.

Séance du 30 mars. — On accorde à la commune de Bellegarde l'autorisation de procéder à une vente d'immeubles.

— La commune de la Neirigue est autorisée à accorder un suside annuel à l'école libre de cette localité.

— On approuve les statuts et le règlement spécial de la Société de laiterie de Domdidier.

Protection du travail indigène. — Depuis quelque temps, et à l'occasion du changement de saison, toutes les familles sont envahies par les prix-courants et cahiers de modèles des grands magasins de l'étranger. Ces prix-courants recommandent des quantités de marchandises comme excellentes à tous

Sur le mur, en face, ces mots d'argot, grotesques au premier abord et navrants à la réflexion : « *Cinq ans, ça s'tire!* » (Cinq ans de réclusion, ça passe!), et, plus loin, ces autres, cri de terreur échappé à un détenu plus lettré, sans doute à l'occasion d'un compagnon dont la condamnation à mort avait été commuée en la peine de la détention perpétuelle : « *Rester enfermé tout seul, sans parler, toujours... Oh! j'aimerais mieux passer à la place de la Roquette!* »

Lui, Marchand, y ferait peut-être son dernier voyage sur cette place de la Roquette, dans le pavé de laquelle se trouvent enclavées les cinq dalles sur lesquelles on établit la guillotine! S'il était condamné en cour d'assises, on le transférerait de Mazas à la prison de la Grande Roquette, où il attendrait pendant des semaines et des semaines la décision du Président de la République.

Et, pendant ce long temps, au supplice de son incertitude, s'ajouteraient peut-être, suprême insulte, les clameurs d'une foule d'hommes sans aveu et de femmes sans mœurs, avides d'émotions violentes, qui passeraient les nuits dans la rue de la Roquette, attendant le matin où on le supplicierait.

Cette tourbe interromprait de temps à autre son orgie crapuleuse et chanterait sur l'air des lampions : « *C'est ta tête, ta tête, ta tête, c'est ta tête qu'il nous faut! oh! oh!* »

Et ces cris indécentes, passant par-dessus les murs élevés de la prison, viendraient troubler son dernier sommeil comme homme.

Puis, un matin, au petit jour gris, on viendrait le réveiller, et on le mènerait à l'échafaud.

On bien on le gracierait, et, à perpétuité, il serait un forçat.

les points de vue. Or, des personnes qui se sont adressées à l'un ou l'autre de ces magasins, nous ont prouvé que la couture des vêtements ou des chaussures achetées dans ces magasins, est très mauvaise. D'ailleurs, les entrepreneurs de ces grandes maisons s'enrichissent en profitant du travail du pauvre ouvrier ou de la pauvre mère de famille, lesquels, dit-on, ne reçoivent guère plus de 35 à 70 cent. par jour pour un travail de 16 à 18 heures.

Nous prions donc nos lecteurs de ne pas encourager une telle exploitation par des achats faits dans ces magasins. D'ailleurs n'avons-nous pas dans notre pays, dans notre ville, des magasins de confection en nombre suffisant, avec de bons ouvriers? Favorisons le métier local; servons-nous chez nous; aidons-nous les uns les autres, au moins par charité, si ce n'est par patriotisme, et alors, on ne dira plus que le métier, que le commerce ne va pas. Chacun sera content; le bottier, le tailleur, la tailleuse étant favorisés de nos commandes et payés aussitôt livraison faite (mêmes conditions qu'à Paris) pourront payer mieux leurs étoffes et avoir peut-être de la meilleure marchandise; ils paieront aussi et mieux encore leurs dettes chez le boulanger, le boucher et l'épicier.

Ainsi, favorisons de nos commandes nos gens de métiers et ne cherchons au dehors que ce que nous ne trouvons pas sur notre place.

Bureau de la Société fribourgeoise des métiers et arts industriels.

Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Pittet, de Fribourg, étudiant en médecine, a passé, avec grand succès, le premier sur douze, ses examens propédeutiques à l'Université de Berne. Nos félicitations.

Vendredi 29 courant, à 3 1/2 heures du soir, un garçon de 3 1/2 ans, fils unique de M. Jules Delley, à Portaban, s'est noyé dans une fosse à purin. On ne saurait assez recommander de tenir ces creux couverts, car ce n'est pas le premier malheur de ce genre qui arrive dans nos campagnes.

Les voyageurs du train partant de Fribourg à midi 12 minutes, samedi, ont eu de vives émotions. A une dizaine de minutes de la gare de Berne, le train a déraillé. La locomotive s'est enfoncée dans le sol jusqu'au-dessus des roues. Le fourgon et l'ambulant ont aussi déraillé et ont subi de fortes avaries. Heureusement les wagons des voyageurs sont restés sur les rails; les nombreuses personnes qui se trouvaient dans le train en ont été quittes pour une violente secousse.

Les voyageurs ont dû parcourir à pied le reste du trajet, depuis la gare des marchandises.

De nombreux curieux ont assisté, l'après-midi, au déblaiement de la voie qui a été rapidement exécuté. La locomotive a beaucoup souffert.

Foire de Fribourg. — La foire de Fribourg de lundi a été passablement animée. Grand marché au bétail. Les pièces de choix et de rapport, telles que les vaches prêtes au veau, ont trouvé un facile écoulement, à des prix raisonnables, sans atteindre toutefois encore le niveau désiré.

Peu d'affaires sur le bétail de qualité inférieure et sur les chevaux.

Le romancier se demandait quel sort vaudrait le mieux pour lui, et pour Céline et pour Emmanuel.

Femme et enfant de guillotiné; femme et enfant de forçat: quelle position était préférable?

Et il était innocent! Et il savait un secret qui pourrait mettre la justice sur la trace du coupable, et il n'avait pas le droit de le révéler! Il avait engagé sa parole d'honneur de le taire.

Par devoir, il ne savait plus, il ignorait, il n'avait jamais su ce que René Bernard lui avait appris.

Cette fidélité à sa parole donnée lui coûtait sa liberté, son honneur et sa vie, l'honneur et peut-être aussi la vie de sa femme et de son fils!

Il portait un secret aussi redoutable que ceux que gardent les mémoires des vieux confesseurs.

Aurait-il, lui, le courage de toujours se taire?

Un bruit de fer froissé, de verrous manœuvrés, des clic clac de clefs tournant dans les serrures, parvinrent aux oreilles de Marchand du bout de la galerie, se rapprochèrent.

Sa porte fut ouverte et resta entrebâillée.

Il s'avança et demanda au gardien:

— Est-ce qu'il faut aller au Palais de justice?

— Non pas! répondit le surveillant à mi-voix et d'un ton très doux. On ne va pas au Palais aujourd'hui: c'est dimanche.

C'est vrai, c'était dimanche; Gustave l'avait oublié, il ne savait plus à quel jour de la semaine on en était.

Est-ce que tous les jours ne se ressemblent pas en prison?

Non, pourtant, puisque, à cause du repos dominical, il

CHRONIQUE LOCALE

CONCOURS DE BÉTAIL

DISTRICT DE LA GRUYÈRE (22 et 23 mars).

Taureaux de 2 ans et au-dessus.

(Présentés 26. — Primés 11.)

Primes de 1^{re} classe, de 200 fr.

Charrière, Jacques, à Romanens.

Progin, François, à la Part-Dieu.

Prime de 2^e classe, de 150 fr.

Hospice de Marsens.

Caille, André, à Sales.

Caille, l'hoirie de Sylvain.

Gaillard, Joseph, à Avry-devant-Pont.

Primes de 3^e classe, de 100 fr.

Rime, François, à Charmey.

Murith, Nicolas, à Epagny.

Buchs frères, à La Roche.

Favre, Auguste, à Vaulruz.

Castella, Auguste, à Epagny.

Taureaux de 1 à 2 ans.

(Présentés 47. — Primés 14.)

Prime de 1^{re} classe, de 135 fr.

Pipoz, Jean, à Charmey.

Primes de 2^e classe, de 90 fr.

Favre, Auguste, à Vaulruz.

Esseiva frères, à Bulle.

Dupré, Louis, à Villars-sous-Mont.

Primes de 3^e classe, de 70 fr.

Bapst frères, à Pont-la-Ville.

Gremaud frères, à Echarlens.

Castella, Auguste, à Epagny.

Bertschy, Emil, à Villars-d'Avry.

Pittet, Jean, à Vaulruz.

Progin, François, à la Part-Dieu.

Charrière frères, à Vaulruz.

Tinguely frères, à Vaulruz.

Pittet frères, à Vaulruz.

Amev, Joseph, à Albenne.

Génisses.

(Présentées 88. — Primées 33.)

BLANCHES ET NOIRES

Prime de 1^{re} classe, de 70 fr.

Pipoz, Jean, à Charmey.

Primes de 2^e classe, de 50 fr.

Pipoz, Nicolas, à Bulle.

Weissmüller, Jacob, à Bulle.

Schouvey, Calibyte, à Villarvolard.

Fraginière, Eugène, à Gumefens.

Primes de 3^e classe, de 30 fr.

Ecoffey, Pierre, à Bulle.

Repond, Emmanuel, à Villarvolard.

Tinguely, Alph., à La Roche.

Progin, François, à la Part-Dieu.

Francey, Denis, à La Tour.

Boschung frères, à La Tour.

Dupré, Denis, à Villarvolard.

Pasquier, François, à Bulle.

Dupont, Félicien, à Sales.

BLANCHES ET ROUGES

Prime de 1^{re} classe, de 70 fr.

Morard, Martin, à Bulle.

Primes de 2^e classe, de 50 fr.

Pipoz, Victor, à Charmey.

Morard, Martin, à Bulle.

Morard, Martin, à Bulle.

Yerly, Louis, à Rueyres.

Ecoffey, Joseph, à Rueyres.

Sudan, Léon, à Hauteville.

Weissmüller, Jacob, à Bulle.

Romanens, Théophile, à Vuippens.

Musy, Casimir, à Grandvillard.

Primes de 3^e classe, de 30 fr.

Morard, Martin, à Bulle.

Gremaud frères, à Echarlens.

Gremion, Nicolas, à Neirivue.

Morard, Martin, à Bulle.

Corpataux, Jean, à Pont-en-Ogoz.

passerait vingt-quatre heures tranquille, sans être interrogé par le juge d'instruction.

— Alors, pourquoi ouvre-t-on les portes? demanda-t-il? Faut-il sortir?

— Non. Vous ne vous souvenez donc plus de ce qu'on a fait il y a huit jours?

Restez dans votre cellule. D'ailleurs, vous voudriez sortir, que vous ne le pourriez pas.

Il est neuf heures moins cinq. Dans un instant, l'aumônier va célébrer la messe à cet autel que vous apercevez là-bas dans la rotonde.

En appliquant votre œil à l'ouverture de la porte, vous pourrez suivre ses mouvements.

Le gardien passa à une autre cellule.

Les serrures de Mazas sont ainsi combinées que, bien que les portes soient entrebâillées sur une largeur de six centimètres elles sont maintenues closes par un verrou impossible à manœuvrer de l'intérieur de la cellule.

Cette disposition permet aux détenus de prendre part tous ensemble, sans se voir entre eux, à ce qui se passe dans la galerie et dans le guichet central.

Le haut de la rotonde est disposé en chapelle. L'autel, le Christ, les grands flambeaux, l'officiant, le diacre qui l'assistent, sont visibles de chacune des douze cents cellules superposées dans les trois étages des six corridors de la gigantesque prison.

Dans la rotonde s'élève une tribune circulaire faisant face à l'autel. Des détenus y chantent pendant la messe. L'un d'eux joue de l'orgue, un autre donne le ton sur une contre-basse.

(A suivre.)

Morard, Mart
Repond, Léon
Garin, Jules
Pipoz, Victor

DISTRICT

Taureau

Prin

Gremaud, Oli

Prin

Colliard, Jose

Genoud, Igna

Grandjean, J

Tau

Prin

Perrin, Mart

Perrin, les fil

Grandjean, J

Prin

Perrin, Jacq

Genoud-Colli

Perrin, les fil

Pittet, Franç

Pilloud, l'ho

Pittet frères

DISTRICT

Ta

Prin

Panchaud, P

Pittet frères

Page, Franç

Prin

Esseiva frèr

Comus, Pierr

Jatton frèr

Ta

Prin

Jaquier, Sul

Castella, Cl

Ferroud, Fr

Prin

Dématraz, X

Python, Xa

Drogneus, l

Surchat, Ph

Dumas, Flo

Rouiller, H

Prin

Pittet frèr

Prin

Richoz, con

Python, Xa

Bossy, Aug

Gillard, Jos

Blanc, Jose

Pittet frèr

Pittet, Alf

Prin

Drogneus,

Martin, Ma

Droux frèr

Oberson, J

Dématraz,

Prin

Commu

Un concours es

de quatre tau

des taupe et de

de la commune d

Les postulants

communal le dim

2 heures après m

sance du règleme

Il n'est pas acc

Bulle, le 26 ma

200]

Maïs Ita

sous la CRO

Beaux gru

Cet aliment, re

valeur nutritive,

les pommes de

cette année.

A vendre

sur place.

S'adresser à

Hauteville.

A louer :

suite.

S'adresser at

E LOCALE

DE BÉTAIL

UYÈRE (22 et 23 mars).

ns et au-dessus.

— Primés 11.)

asse, de 200 fr.

omanens.

Part-Dieu.

asse, de 150 fr.

in.

y-devant-Pont.

asse, de 100 fr.

mei.

ny.

he.

ruz.

agny.

e 1 à 2 ans.

— Primés 14.)

asse, de 135 fr.

asse, de 90 fr.

ruz.

ruz.

sons-Mont.

asse, de 70 fr.

Ville.

rlens.

agny.

ars-d'Avry.

art-Dieu.

ruz.

ruz.

e.

ses.

— Primés 33.)

ET NOIRES

asse, de 70 fr.

asse, de 50 fr.

ulle.

illarvolard.

imefeus.

asse, de 30 fr.

illarvolard.

oche.

art-Dieu.

ur.

our.

lard.

lle.

s.

T ROUGES

asse, de 70 fr.

asse, de 50 fr.

y.

.

res.

le.

ulle.

Vuippens.

illard.

asse, de 30 fr.

lens.

rivue.

en-Ogoz.

anquille, sans être interrogé

on les portes? demanda-t-il

mez donc plus de ce qu'on

ailleurs, vous voudriez sortir,

Dans un instant, l'aumônier

tel que vous apercevez là-bas

ouverture de la porte, vous

Morard, Martin, à Bulle.
Repond, Léon, à Villarvolard.
Garin, Jules, à Bulle.
Pipoz, Victor, à Charmey.

DISTRICT DE LA VEVEYSE (26 mars).

Taureaux de 2 ans et au-dessus.

Prime de 2^e classe, de 150 fr.

Gremaud, Olivier, à Grattavache.

Primes de 3^e classe, de 100 fr.

Colliard, Joseph, de Tivoli, à Châtel-St-Denis.

Genoud, Ignace, à Semsales.

Grandjean, Jean, au Crêt.

Taureaux de 1 à 2 ans.

Primes de 3^e classe, de 70 fr.

Perrin, les fils du docteur, à Semsales (2 primés).

Curat frères, du Champ de l'Eglise, Le Crêt.

Perrin, Martin, à Semsales.

Génisses.

Primes de 2^e classe, de 50 fr.

Perrin, Martin, à Semsales.

Perrin, les fils du docteur, à Semsales (4 primés).

Grandjean, Jean, au Crêt.

Primes de 3^e classe, de 30 fr.

Perrin, Jacques, à Semsales.

Genoud-Colliard, négociant, à Châtel-St-Denis.

Perrin, les fils du docteur, à Semsales.

Pittet, François, pintier, au Crêt.

Pilloud, l'hoirie de Pierre, Pontille, à Châtel.

Pittet frères, du Chalet, au Crêt.

DISTRICT DE LA GLANE (27 mars).

Taureaux de 2 à 1 ans.

Primes de 2^e classe, de 150 fr.

Panchaud, Placide, à Prez-vers-Siviriez.

Pittet frères, aux Grands, à La Joux.

Page, François, à Chatonnay.

Primes de 3^e classe, de 100 fr.

Eseiva frères, aux Ecasseys.

Conus, Pierre, à Saulgy.

Jatton frères, à Romont.

Taureaux de 1 à 2 ans.

Primes de 2^e classe, de 90 fr.

Jaquier, Sulpice, à Prez-vers-Siviriez.

Castella, Claude, à Sommetier.

Perroud, François, à la Neirigue.

Primes de 3^e classe, de 70 fr.

Dématraz, Louis, à Chavannes-les-Forts.

Python, Xavier, à Romont (2 primés).

Drognens, la Colonie.

Surchat, l'hoirie de Joseph, à Blessens.

Dumas, Florentin, à Mézières.

Rouiller, Honoré, à Sommetier.

Génisses.

Prime de 1^{re} classe, de 70 fr.

Pittet frères, aux Grands, La Joux.

Primes de 2^e classe, de 50 fr.

Richo, commissaire, à Siviriez.

Python, Xavier, à Romont.

Bossy, Auguste, à Estévenens.

Gillard, Joseph, à Lussy.

Blanc, Joseph, à Villaz-St-Pierre.

Pittet frères, aux Grands, La Joux.

Pittet, Alfred, à La Joux.

Primes de 3^e classe, de 30 fr.

Drognens, la Colonie (2 primés).

Martin, Maurice, à Villarimboud.

Droux frères, à La Joux.

Oberson, Jean, dit Sudan, à Vuisternens.

Dématraz, Louis, à Chavannes-les-Forts.

Oberson, Victor, de la Cergne, à Estévenens.
Grandjean, Benjamin, à Romont.
Pittet frères, dits aux Grands, La Joux.
Dumas frères, à Sommetier.
Python, Jean-Joseph, à Grangettes.

Exercices de tir. — Nous croyons de notre devoir d'attirer l'attention des militaires sur la circulaire de la direction de la guerre concernant les exercices de tir obligatoires en 1889.

Sont astreints à ces exercices tous les officiers de compagnie, tous les sous-officiers et soldats de l'élite portant fusil et qui ne sont pas appelés à un service dans le courant de l'année. De la landwehr sont également obligés de participer à ces exercices tous les officiers de compagnie, tous les sous-officiers et soldats portant fusil des classes d'âge de 1848 et 1856 y compris.

Les hommes astreints aux exercices de tir qui n'auront pas tiré trente cartouches dans une des sociétés de tir désignées dans la circulaire seront appelés en automne, à Colombier, à un service de trois jours. Ils ne recevront pas de solde et les frais de voyage seront à leur charge.

Le service supplémentaire fait en remplacement d'un cours de répétition ne dispense pas des exercices de tir de cette année.

Les sociétés de tir pour la Gruyère sont les suivantes : Avry-devant-Pont, Albeuve, Bulle, Broc, Bellegarde, Charmey, Grandvillard, Hauteville, La Roche, Maules, Sales, Vaulruz.

Dans ces conditions, il est dans l'intérêt de tout militaire de se faire recevoir d'une société de tir et d'y tirer ses trente coups réglementaires que de faire, à ses frais, le voyage à Colombier et d'y perdre trois jours.

La finance d'entrée et les cotisations annuelles qu'exigent les sociétés ne sont qu'une légère compensation pour les écritures, les ennuis et les détériorations qu'occasionnent chaque fois ces tirs.

Accident. — Vendredi, le jeune D., de Vaulruz, descendait du bois des forêts de cette commune. Arrivé à un endroit fort rapide et recouvert de glace, il lui fut impossible d'entrayer son convoi; celui-ci prit une marche si vertigineuse qu'il fut lancé contre un arbre avec une telle violence que le cheval a été tué sur le coup. Le jeune D. a été projeté quelques mètres plus loin et s'est relevé avec le poignet brisé.

Ces jours derniers à V., un jeune homme rentrait à la maison avec un montant de 95 fr. qu'il venait d'encaisser. Ayant trouvé l'appartement fermé et devant encore faire une commission à une certaine distance, il eut l'idée de cacher l'argent qui lui pesait au gousset dans un tas de bois.

Quand il revint, il constata avec surprise et consternation qu'un voleur, venu pour dérober une charge de bois, avait découvert le magot et s'en était emparé. Heureusement, le coquin n'a pas joué longtemps de sa trouvaille, il l'avait cependant ébréchée, lorsqu'il fut découvert et arrêté.

Société d'utilité publique. — Un comité d'initiative s'est formé à Bulle pour prier tous les citoyens qui s'intéressent aux progrès économiques de la contrée de bien vouloir se rencontrer à une assemblée qui aura lieu à l'Hôtel de Ville à Bulle le dimanche 28 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi, pour discuter de la fondation d'une Société d'utilité publique dans la Gruyère.

Assurance. — Le dimanche 14 avril prochain, M. Auguste Barras, agent agricole, à Bulle, donnera une conférence sur l'institution de sociétés d'assurances libres en cas de mortalité de l'espèce bovine dans les localités ci-après:

Vuadens, Maison de Ville, à 2 heures de l'après-midi.

Vaulruz, Maison de Ville, à 6 1/2 heures du soir. (Communiqué.)

FAITS DIVERS

Il y a grande réception chez de la Gaffe. Un intime a amené un savant historien.

« Un merveilleux chronologiste, dit-il en le présentant.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demande de la Gaffe.
— Oh! répond modestement le savant, qui a entendu: un simple marchand de dates. »

Nadar, très sévère à son parfumeur:
« Je suis bien mécontent, je vous quitterai.

— Oh! monsieur!

— Parfaitement, votre eau de Cologne ne sent plus rien, vous mettez trop d'eau et pas assez de Cologne. »

Tussors, soie écrue, 19 fr. 80 la pièce pour une robe, ainsi que d'autres qualités plus fortes, expédie franco, par coupes de robes, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. (M5643Z) [215]

Précaution.

Quand la bouche d'une jolie femme est flétrie, il est aussi difficile de lui rendre sa fraîcheur que de redonner son éclat à une fleur étiolée, et encore la fleur retrouve-t-elle parfois quelques souffles de jeunesse qu'on pourrait appeler son chant du cygne. N'attendez donc pas, ô charmantes jeunes femmes, que votre bouche, cette adorable fleur animée, digne de toute votre sollicitude, soit flétrie pour faire un usage quotidien du fameux *Élixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulauc* qui, en préservant vos dents de toute atteinte, leur conservera toujours leur fraîcheur et leur éclat.

Agent général: A. SEGUIN, BORDEAUX.
ÉLIXIR: 2, 4, 8, 12 et 20 fr.
POUDRE: 1 fr. 25, 2 et 3 fr.
PÂTE: 1 fr. 25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les parfumeurs, coiffeurs, pharmaciens, droguistes et merciers, etc.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Commune de Bulle.

Un concours est ouvert pour l'engagement de quatre taupiers-chefs pour la prise des taupes et des mulots rière le territoire de la commune de Bulle.

Les postulants se présenteront au bureau communal le dimanche 7 avril prochain, à 2 heures après midi, pour prendre connaissance du règlement communal.

Il n'est pas accordé d'indemnité. Bulle, le 26 mars 1889. [200] Secréariat communal.

A louer:

Pour le 1^{er} juillet prochain, dans la maison Castella, en ville, au second étage, un appartement de cinq pièces. S'adresser au notaire Duré, à Bulle. [211]

Maïs Italie récolte 1887.

sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. **Beaux grains** maïs, à prix réduits. — Cet aliment, recommandable par sa grande valeur nutritive, remplace avantageusement les pommes de terre, de qualité inférieure cette année. [128]

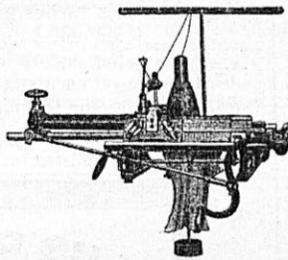
A vendre: 2000 pieds de bon foin et regain, à consommer sur place. S'adresser à Louis ANDREY, à Montmaffrey, Hauteville. [204]

A louer: Un joli logement, exposé au soleil levant. Entrée de suite. S'adresser au bureau du journal. [202]

FABRIQUE DE Machines à tricoter

Edouard DUBIED & Co, à Couvet (canton de Neuchâtel).

Machines pour familles et ateliers produisant rapidement et économiquement les bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse, etc., de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis du prix-courant. [10]



GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, BULLE

DÉPOT DE CIMENT, GYPS, CHAUX
Ériques en ciment et liège.
Tuyaux en grès d'Arax. Tuyaux en ciment. [195]

Ivrognerie. Attestation.

Le malade a été guéri à son insu, grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. Il peut encore boire un verre, mais la tendance à boire trop s'est tout à fait perdue. Vevy, septembre 1888. Jean Frey. — La moitié des frais après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [3]

Société de secours mutuels de la Gruyère.

Assemblée générale dimanche 7 avril 1889, à 2 heures après midi, à l'hôtel des Alpes, à Bulle.

TRACTANDA
1^o Approbation des comptes de 1888.
2^o Rapport du comité sur l'adjonction à l'art. 45 des statuts.
3^o Nomination du comité.

Les personnes qui désirent entrer dans la société devront fournir une déclaration médicale du médecin à leur choix. [219] LE COMITÉ

Vente de domaine.

Lundi 22 avril prochain, dès les 2 heures du jour, à l'auberge du Ruz, à Hauteville, vente en mises publiques du domaine d'En-Part, rière dite commune, d'une contenance de 12 poses environ, avec maison d'habitation et dépendances en bon état. S'adresser au soussigné. Bulle, le 28 mars 1889. [207] Pour l'exposant: Alf. REICHLIN.

Engrais Coignet

première qualité. GYPS et ACIDE SULFURIQUE
Dépôt à Marsens: FÉLICIEN GAPANY
Prix modérés. [216]

AVIS

aux propriétaires de juments.

Le soussigné se trouvera tous les lundis, du 15 avril au 30 juin, à la Croix-Blanche, à Hauteville (Gruyère) avec ses deux étalons race du pays, « Fritz » primé plusieurs fois et son descendant provenant de la jument de M. Duprez, à Villarvolard. (OFR1851) [220] Jean Geumann, à Tillet.

A vendre: Une jument poulinière de toute confiance et 2000 pieds foin et regain première qualité, à distraire. [217] S'adresser à A. PERRET-BERTHET, Bulle.

A louer:

Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire Duré, à Bulle. [495]

A LA CONFIANCE, BULLE

Afin de se débarrasser d'un stock immense de COUPONS de toute sorte, on mettra cet article en vente tous les vendredis.

OCCASION SANS PAREILLE!

[130]

TANNERIE - CORROIRIE
Cuir. — Crépins. — Chaussures.
Gros. — Demi-gros. — Détail.
Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépoilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuylère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fil pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.

Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écources, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

Jean Meuwly,
vétérinaire du III^e cantonnement de la Gruyère, prévient l'honorable public qu'il vient de s'établir à Bulle, place du Marché, près de la maison de M. Remy, voiturier (maison neuve). Il se recommande à toutes les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

En cas d'absence, s'adresser à M. Wæber, hôtel de l'Union, à Bulle. [145]

Vins d'Italie
blancs et rouges, garantis bons et naturels par l'analyse de M. de Vevey, à 15 cent. le litre par quantité au-dessus de 10 litres.

ENGRAIS
de la grande maison COIGNET, contrôlés et analysés par la Rütli et le laboratoire de Zurich. Qualité supérieure pour prairies et toutes cultures. Plus de 40 médailles d'or et diplômes obtenus en diverses expositions.

Dépôt au chantier à la gare de Bulle. Rabais par grandes quantités.

Grand choix de vacherins mûrs
tout gras, fabriqués durant le temps de l'herbe et à prix réduits.

SEYDOUX, hôtel du Cheval-Blanc. BULLE. [173]

LIBRAIRIE - PAPETERIE
Atelier de RELIURE
Tableaux et encadrement.
Timbres en caoutchouc.
CH. MOREL, à Bulle,
maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [218]

Avis important
AUX GRANDS MÉNAGES

On trouvera à la boulangerie J. SCHNEIDER, successeur de L. Clerc, à Bulle : **Pain de ménage** à 28 c. le kg., ainsi que farines de différente qualité et son à bas prix. [26]

BANQUE ET NOTARIAT
Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par garanties de dam en dernier rang, chez [139]
J.-J. Menoud, à Bulle.

Le soussigné informe le public qu'il vient tous les vendredis au Lion d'Or, à Bulle, avec des bons chevaux, de toute confiance, à vendre ou à échanger. [118]
Maxime Privat, à Sorens.

Agence de recouvrements
A. DAVET, procureur,
à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587]

BUREAU AU CHATEAU DE BULLE
Agence commerciale et agricole
Auguste Barras, Bulle.

Commission, représentation, recouvrements, renseignements confidentiels, démarches commerciales et judiciaires, intervention dans les faillites, tenue de comptabilités et de rentiers pour administrations et particuliers, rédactions diverses, gérance; achat et vente d'immeubles, d'actions et obligations de tous genres, de valeurs à lots et à primes, de titres hypothécaires et autres; opérations de banque, négociations d'emprunts, placement de fonds, etc., etc. [119]

Les Pilules suisses

du pharmacien Rich. Brandt

employées depuis dix ans par M. M. les Professeurs et M. M. les Médecins, sont recommandées au public comme le remède de famille le meilleur marché, le plus agréable à prendre, le plus sûr et le plus inoffensif. Expérimentées par M. M. les Professeurs Docteurs:

- | | | | |
|-----------------------|-----------------|------------------------|-------------------|
| Prof. Dr. R. Virchow, | à Berlin, | Prof. Dr. v. Frerichs, | à Berlin (4), |
| " von Gietl, | à Munich, | " v. Scanzoni, | à Wurzburg, |
| " Reclam, | à Leipzig (4), | " C. Witt, | à Copenhague, |
| " v. Nussbaum, | à Munich, | " Zdekauer, | à St. Petersburg, |
| " Hertz, | à Amsterdam, | " Soederstædt, | à Kasan, |
| " v. Korczynski, | à Cracovie, | " Lambi, | à Varsovie, |
| " Brandt, | à Klausenbourg, | " Forster, | à Birmingham, |



Souveraines contre tous les troubles des organes digestifs, contre les maladies du foie, les affections hémorrhoidales, la constipation et toutes les maladies qui en dépendent, comme maux de tête, vertiges, difficulté de respirer, inappétence etc. Les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt sont employées avec prédilection par les Dames à cause de leur action douce et bienfaisante; elles doivent être préférées à tous les médicaments similaires, dont l'action est plus rude ou plus énergique.

Méitez-vous des contrefaçons. Il circule dans le commerce des Pilules suisses contrefaites, dont l'apparence est tout à fait semblable aux véritables. Quand on achète des Pilules suisses, il faut s'assurer, en enlevant le Prospectus qui entoure la boîte, que l'étiquette porte la marque ci-dessus, une croix blanche sur fond rouge et le nom de Rich. Brandt. En outre, les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, qui se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, ne sont vendues qu'en boîtes de Pres. 125; il n'existe pas de plus petites boîtes. — La composition des pilules est indiquée à l'extérieur de chaque boîte.

Bandages
d'excellente construction en tous genres et grandeurs et répondant à chaque cas spécial seront fournis aussi sur demande par lettre. La brochure: Les hernies du bas-ventre et leur guérison gratuite. M. le professeur Kargacin, à Novi près Fiume (Autriche), nous écrit: Le bandage que vous m'avez envoyé est un vrai chef-d'œuvre et j'en suis satisfait. Il me va à merveille, ne me cause pas de difficultés et retient parfaitement ma hernie. Je vous en suis d'autant plus reconnaissant que, jusqu'à présent, je n'ai pu me procurer un bandage retenant la hernie complètement. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison des hernies à Glaris. [136]

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
L'Élixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR.PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulaç (Gironde)
Dom MAGUELOUVE, Prieur
Médailles d'Or: Bruxelles 1830, Londres 1884
Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.

« L'usage journalier de l'Élixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. »

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »

Élixir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1', 2', 3'; Pâte, 1', 2', 2'.
Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux
Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

Liquidation.

Pour cause de changement de commerce, le soussigné vendra à bas prix toutes les marchandises en magasin, telles que draps, toiles, fil et coton, étoffes pour dames, livres de prières, couronnes mortuaires, laines et cotons, cotonnes, crottonnes, blouses, corsets, services de table, mercerie et quincaillerie.

A. Pfutz-Meyer, à Bulle.
PROFITEZ DE L'OCCASION! [116]

Le chauffour

de la Tuilerie de La Tour-de-Trême est ouvert dès le 28 mars. 199] YENNI, tuillier.

Le **PAIN-EXPELLER**
à P. Ancro
EST ET RESTERA SANS RIVAL
contre RHUMATISMES, GOUTTE, NEURALGIES, Maux de Dents, Refroidissements et Douleurs de toute Nature. etc.
Se méfier des Contrefaçons!
Se vend dans la plupart des pharmacies. Le flac. fr. 1 et 2. Instruction détaillée envoyée gratis et franco sur toute demande adressée à
F.-AD. RICHTER & Cie., OLTEN.

Froment rouge de printemps.
BELLES AVOINES DE SEMENCE
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.
Prix réduits. [213]

ÉPICERIE
LOUIS TREYVAUD, BULLE
A l'occasion du Carême:
Morue, coiffsch, stockfisch, merluche et harengs, marchandises fraîches de première qualité, et **grand choix de conserves alimentaires.** PRIX MODÉRÉS [184]

Franco pour 2 fr. au lieu de 4 fr. 70.
Nécessaire complet d'écriture ou
PAPETERIE à 2 fr.

CONTENU :	Prix ordinaire :
Une belle et forte boîte	Fr. — 40
100 feuilles doubles de papier à lettre	> 2 —
100 fines enveloppes en 2 grand-lets	> 1 —
12 bonnes plumes d'acier	> 30 —
1 manche de plume	> 10 —
1 crayon	> 10 —
1 flacon d'encre de bureau très noire	> 30 —
1 morceau de gomme élastique	> 20 —
1 bâton de cire à cacheter	> 20 —
3 feuilles de papier burard	> 10 —

Prix de vente ordinaire, Fr. 4 70
Tous ces objets sont placés dans une élégante boîte dorée et cloisonnée; ils ont une valeur réelle de 4 fr. 70. Une papeterie 2 fr.; 5 exemplaires, 8 fr., et 10 exemplaires 15 fr. Demander une papeterie à 2 fr. J'expédie franco si le demandeur envoie le montant ou timbres-poste, sinon je prends remboursement. Je me réserve les contrefaçons.
A. Niederhueser,
fabr. d'articles de papeterie, Granges (Soleure). [181]

J. DÉNERVAUX, horloger,
à LA TOUR-DE-TRÊME
fait tous genres de **réparations** garantis et à prix modérés.
Réparations de bijouterie et lunetterie. [196]

A louer : Un atelier de charbon de jardin. au bas de la ville et une part de jardin. S'adresser au bureau du journal. [193]

A vendre :
3000 pieds de foin et regain à distraire. S'adresser à M. Isidore GLASSON, Bulle. [183]
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 6 mois
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 6 fr.
payable d'avance
Prix du numéro: 1 fr.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

NOUVEAU

Le Conseil national dans laquelle M. R. noncé un long discours sur la poursuite p contre 29 et 5 abs. La droite a voté M. Münch (ultra) tions de la presse latives aux affaires fédéral à interve M. Münch, de m ver que le Vaterl et que M. Münch journal ultramont M. Müller, colo loppe sa motion taire complète qu intérêt pour l'ar M. Python fait suisse et demand soldats.

Les affaires tes ment mardi. Le b blié aujourd'hui.

Le Conseil des sur le projet intr cre nécessaire à invité le Conseil réduction du dro trie.

On discute le rêté du gouverne catholique de cet d'adhérer à la d le recours.

Affaires tessi Zurich apprend pu obtenir du p chiffrées que le ce fonctionnaire

FEUILLE L'OP

Marchand, le vi gardait vers le gr Les ciersges fur abondants tomb petites, comme de Précédé du dia chasuble, arriva A la distance o dire à une cinqu qui n'apercevait t'rehablement lon personnages sans d'une sorte de sa gienne à laquelle La sonnette r s'en venait affaib long corridor, co Quelques minu et les ondes son